

Aux directrices et directeurs de l'information

La CSBE propose une solution pour la répartition des clientèles dans les écoles de Saint-Georges

Afin d'enlever de la pression sur les écoles primaires de Saint-Georges, en particulier celles qui sont situées dans des secteurs en fort développement, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin propose une organisation scolaire qui mettrait à profit les espaces qui sont disponibles dans les deux écoles secondaires de la ville.

Pourquoi redistribuer les clientèles?

- Avec la croissance de la population de Saint-Georges et la diminution des ratios maîtres-élèves, certaines de nos écoles primaires seront en dépassement de clientèle dès l'an prochain.
- La CSBE a demandé la construction d'une nouvelle école, mais on ne peut s'attendre à ce que ce projet se réalise à court terme parce que le MELS n'autorise pas de nouvelle construction tant que toutes les écoles ne sont pas comblées dans un rayon de 20 kilomètres. Cela inclurait les municipalités de Beauceville, Saint-Côme, Notre-Dame-des-Pins, Saint-Martin, Saint-Benoît et Saint-Prosper. Nous ne croyons cependant pas que c'est le désir des gens de Saint-Georges que leurs enfants soient transportés dans les localités voisines.
- Comme le développement de la ville se fait en périphérie et que les écoles sont situées au centre, il devient de plus en plus difficile de déterminer les territoires de chaque école, particulièrement dans le secteur Sud de la ville. Des ajustements de territoire doivent être faits à répétition.
- La CSBE a donc décidé d'être proactive et de trouver une solution qui priorise la réussite des élèves, tout en mettant à contribution les espaces disponibles dans les écoles secondaires de Saint-Georges.

Le projet

Voici les principaux éléments du projet qui sera soumis à une consultation publique au cours des prochaines semaines.

- Selon ce projet, l'école Notre-Dame-de-la-Trinité dispenserait l'enseignement de la 5^e et de la 6^e année du primaire, ainsi que de la 1^{re} année du secondaire. Elle serait la seule école à Saint-Georges à offrir ces niveaux.
- Les élèves de 5^e et 6^e année qui sont en cheminement particulier fréquenteraient aussi l'école Notre-Dame-de-la-Trinité.
- À la polyvalente de Saint-Georges, on offrirait les programmes de la 2^e à la 5^e année du secondaire.
- La polyvalente offrirait de plus les services en adaptation scolaire pour tout le secondaire.
- Toutes les écoles primaires de Saint-Georges seraient des écoles de quartier. Elles accueilleraient les élèves de leur secteur, du préscolaire à la 4^e année.
- On procéderait au redécoupage du territoire des différentes écoles primaires, afin de répartir les clientèles de façon optimale entre les écoles.
- Il n'y aurait aucun changement pour les classes fermées du primaire qui desservent une clientèle en déficience intellectuelle ou en problème de comportement. Ces classes se donneraient dans les mêmes écoles que présentement.

Effets sur la clientèle

La nouvelle organisation scolaire entraînerait évidemment des changements pour un grand nombre d'élèves à Saint-Georges.

- Les élèves de 5^e et 6^e année et ceux de 1^{re} secondaire fréquenteraient l'école Notre-Dame-de-la-Trinité. Pour les autres, on tenterait de limiter les déplacements de clientèle, mais il est inévitable que dans certains secteurs, les élèves ne pourraient fréquenter l'école la plus près de chez eux.
- Le redécoupage du territoire des écoles primaires aurait pour effet d'augmenter le nombre d'élèves qui résident à distance de marche de leur école. Ce serait notamment le cas dans les secteurs où des écoles de cycle seraient transformées en écoles de quartier.

- Les élèves qui fréquentent actuellement des écoles de cycle (Monseigneur-Fortier, Dionne, Lacroix et les Petits-Castors) fréquenteraient trois écoles au lieu de quatre dans leur parcours primaire et secondaire. Conséquemment, le suivi de l'élève se ferait par la même équipe-école pour les cinq premières années de sa fréquentation scolaire.
- En réponse aux besoins récemment exprimés par les parents lors d'une enquête, les élèves du primaire qui fréquenteraient l'école Notre-Dame-de-la-Trinité pourraient profiter d'équipements et de locaux leur permettant d'exprimer pleinement leurs passions culturelles, sportives et langagières.

Information et consultation

La CSBE tiendra une consultation publique auprès de la population de Saint-Georges. Elle comprendra d'une part une grande assemblée d'information, et trois assemblées de consultation pour des secteurs déterminés.

- L'assemblée d'information, qui s'adresse à toute la population de Saint-Georges, est prévue pour le lundi 14 novembre à 19 h 30, à l'auditorium de la polyvalente de Saint-Georges.
- Trois assemblées de consultation « par secteur » sont aussi prévues. Elles auront également lieu à 19 h 30, à la polyvalente de Saint-Georges. La première s'adressera aux clientèles des écoles Aquarelle, Dionne et Monseigneur-Fortier. Elle aura lieu le mardi 29 novembre 2011. La deuxième aura lieu le lendemain (30 novembre), pour les clientèles des écoles Lacroix, les Petits-Castors et primaire les Sittelles. La consultation se conclura par une assemblée destinée aux deux écoles secondaires (école secondaire Notre-Dame-de-la-Trinité et polyvalente de Saint-Georges) le lundi 5 décembre.
- Les gens qui veulent s'exprimer lors des séances de consultation ont jusqu'au mardi 29 novembre pour faire parvenir leur mémoire ou pour demander à être entendu. Information : 418 228 5541, poste 2505.
- L'adoption du projet est prévue pour la séance du conseil des commissaires du 24 janvier 2012.
- On vise à mettre en place la nouvelle organisation pour l'année scolaire 2012-2013.

- 30 -

Source :
Jacques Légaré
Conseiller en communication
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
418 228-5541, poste 2694
jacques.legare@csbe.qc.ca

Changement de clientèles pour les écoles de Saint-Georges

Nom de l'école	Actuellement	Proposition de la CSBE
Polyvalente de Saint-Georges	3 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaire	2 ^e , 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaire Adaptation scolaire pour tout le secondaire
École secondaire Notre-Dame-de-la-Trinité	1 ^{re} et 2 ^e secondaire	5 ^e , 6 ^e année et 1 ^{re} secondaire
École les Petits-Castors	Du préscolaire à la 2 ^e année	Du préscolaire à la 4 ^e année
École Lacroix	De la 3 ^e à la 6 ^e année	Du préscolaire à la 4 ^e année
École Aquarelle	Du préscolaire à la 6 ^e année	Du préscolaire à la 4 ^e année
École primaire les Sittelles	Du préscolaire à la 6 ^e année	Du préscolaire à la 4 ^e année
École Dionne	Du préscolaire à la 2 ^e année	Du préscolaire à la 4 ^e année
École Monseigneur-Fortier	De la 3 ^e à la 6 ^e année	Du préscolaire à la 4 ^e année

- 30 -

Jacques Légaré
Conseiller en communication
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
418 228-5541, poste 2694
jacques.legare@csbe.qc.ca